



Belvaux/Sanem, le 14 août 2025

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement en date du 07 août 2025, réf N° 1/25/0177, la société

### **ArcelorMittal Long Products Luxembourg**

a eu l'autorisation **pour la modification des installations (1/16/0367)**.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif statuant comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délaï de quarante jours** à partir de la notification de la décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **14 août 2025 au 23 septembre 2025 inclus**.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Pour la secrétaire empêchée,  
la secrétaire adjointe  
Marion Greven-Deschène



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bintz

Nathalie Morgenthaler, échevine